Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 032-200035632-20261005-20261051-DE

Armagnac Adour
Communauté de communes

Communauté de communes ~~Armagnac Adour~~
1 lotissement du Bourdalat -32400 RISCLE
Conseil communautaire du 5 octobre 2026
N° 2026/105-01

Extrait du registre des délibérations
Annule et remplace la délibération 2027/105
Envoyée à la Préfecture le 08/10/2026

Date de la convocation : 28 septembre 2026

Secrétaire de séance :
Mathieu PLOUVIER-KUNZ

Date d'affichage : 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à vingt heures le conseil communautaire convoqué, s'est réuni en séance publique à la Communauté de Communes à Riscle, sous la présidence de Monsieur Stéphane PERSOONS, Président.

Nombre de conseillers en exercice :	45
Nombre de conseillers présents :	37
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de Votants :	41
Nombre de conseillers qui ont pris part à la délibération	40
Nombre de voix **POUR**	36
Nombre de voix **CONTRE** :	0
Abstentions	4

Présents : Mesdames et Messieurs, Persoons, Cuyala-Provence, Barnadas, Callac, Chanut, Duclos, Dagieux, Labrouche, Pasian, Cuvelier, Dufau Philippe, Ducournau, Fauqué, Justrabo-Hoigne, Geny, Sarran, Daste, Dufau Valérie, Castets, Descoubet, Coomans, Zago, Lux, Tachon, Palangue-Maraleigne, Pailhas, Poitreau, Minot, Faure, Plouvier-Kunz, Périssé, Buffalan, Renaudin, Menvielle, Langlade, Berdoulet, Lamarque.

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Lartigolle, Aragnouet, Bernard, Malmoustier remplacée par M.Cuvelier, Bourragne, Lajus, Biau, Labenne, Le Nevez.

Pouvoirs : de M.Bourrragne à M. Dagieux, de Mme Biau à M. Poitreau, de M.Labenne à M.Périssé, de Mme Le Nevez à M.Renaudin.

Objet : Attribution du marché pour la réhabilitation de l'école maternelle d'Aignan – Avenant pour travaux supplémentaires

Monsieur le Président expose à l'assemblée que, conformément au Code des Marchés Publics, pour le marché de la réhabilitation de l'école maternelle d'Aignan des travaux supplémentaires et non prévus sur le marché sont à envisager.

AVENANT 1 - Entreprise RIEU (LOT 04 – Menuiserie Extérieures Alu, PVC - Serrurerie)
Une demande de devis a été faite, auprès de l'entreprise RIEU,
✓ De conserver les volets roulants existants et rajout d'un barillet
Soit un total pour l'avenant de moins-value de – 516.53 € HT soit – 619.84 € TTC.
✓ Tranche 2 : rajout d'anti-pince doigts 940 € HT et changement de 2 menuiseries existantes
Soit un total pour l'avenant en plus-value de 3 520 € HT soit 4 224.00 € TTC

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 032-200035632-20261005-20261051-DE

Soit un total pour l'avenant **de 3 003,47 € HT soit 3 604,16 € TTC.**

Pour information, les deux menuiseries existantes présentaient des dysfonctionnements affectant leur bon fonctionnement et ne répondaient pas pleinement aux contraintes architecturales du bâtiment, notamment en termes de couleur et de matériau (finition bois).
Leur remplacement permet ainsi d'améliorer les performances thermiques et le confort du bâtiment, tout en assurant une meilleure intégration des menuiseries à l'architecture existante. Le choix de nouvelles menuiseries adaptées contribue également à préserver la cohérence et l'esthétique générale du bâtiment.

AVENANT 1 - Entreprise PETITON (LOT 05 – Menuiseries Intérieures)
Une demande de devis a été faite, auprès de l'entreprise PETITON,
✓ De modifier les blocs portes stratifiés en blocs portes prépeintes
Soit un total pour l'avenant de moins-value de – 900 € HT soit – 1 080 € TTC.
✓ Tranche 1 - Rajout de trappe de visite
Soit un total pour l'avenant en plus-value de 450 € HT soit 540 € TTC

Soit un total pour l'avenant **de - 450.00 € HT soit - 540.00€ TTC.**

Les membres du conseil communautaire décident à la majorité de valider les avenants de l'entreprise RIEU, l'entreprise PETITON

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la Communauté de Communes

Acte rendu exécutoire par son envoi
en sous-préfecture le 07 octobre 2026
et sa publication le 07 octobre 2026

Le Président,
Stéphane PERSOONS